

QUESTIONNAIRE - AIDES D'URGENCE
aux résidents Mahorais « bloqués » dans l'Hexagone (hors étudiants)

A l'initiative de la Délégation de Mayotte à Paris et de la Délégation interministérielle à l'égalité des chances de Français d'Outre-mer et à la visibilité des Outre-mer, les résidents Mahorais « bloqués » dans l'Hexagone pourront bénéficier d'aides fournies par le Centre Communal des Affaires Sociales (CCAS). Ces aides donnent accès à plusieurs dispositifs de type chèque service destiné à faire les courses.

Le ministère des outre-mer a déjà recensé un certain nombre d'ultramarins se trouvant dans cette situation. Il semblerait que beaucoup de nos ressortissants Mahorais n'y figurent pas. Ce document a pour objet le recueil des personnes potentiellement concernées par ce dispositif.

Ainsi, si vous êtes résident Mahorais et que du fait de la pandémie liée au Covid-19, vous avez été contraint de rester dans l'Hexagone, et si vous souhaitez bénéficier du dispositif d'aides, merci de compléter les informations ci-après et de renvoyer ce questionnaire dans les meilleurs délais à la DMP à l'adresse sultan.z@dm-paris.fr. Nous nous chargerons de les communiquer au ministère des outre-mer.

- Nom :
- Prénom :
- Sexe :
- Date de naissance :
- Lieu de résidence habituelle (Outre-Mer) :
- Lieu de confinement Ville :
- Lieu de confinement Type (hôtel, famille, autres ...) :
- Lieu de confinement Adresse :
- Téléphone opérationnel pendant le confinement :
- Mail le cas échéant :
- La personne est-elle seule ? :
- Si non, remplir pour les autres personnes nom prénom :
- Situation (ici il s'agit de verbatim) :
- Condition pour retour à domicile (billet aérien, etc...) :